

newsletter

Comprendre et combattre les différentes formes de racisme

« Mon ambition est de faire de l'UNESCO une instance incontestée de référence, et je dirai même d'autorité intellectuelle, stratégique et éthique, dans tous les domaines qui touchent à sa compétence. » C'est en ces termes que le Directeur général de l'UNESCO annonçait son projet de réforme pour l'Organisation en juillet 2000. Pour ce qui concerne le Secteur dont j'ai la charge, c'est probablement dans le domaine de la bioéthique que se manifeste le plus visiblement et le plus profondément ce souhait de voir l'UNESCO occuper ce rôle si singulier d'autorité intellectuelle et éthique au sein du système des Nations Unies, rôle confirmé récemment par Kofi Annan, le Secrétaire général de l'ONU. Le travail du Comité international de bioéthique (CIB) avance (voir p.4), et nous serons en mesure de discuter le projet d'instrument international sur les données génétiques lors de la prochaine Conférence générale.

Au moment où je rédige ces lignes, la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille est enfin entrée en vigueur, 13 années après son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'UNESCO s'était engagée avec vigueur dans le mouvement de toutes les Organisations Intergouvernementales et ONG qui ont lancé la campagne de ratification de ce qui sera un instrument majeur de protection pour les 175 millions de travailleurs migrants actuellement recensés dans le →

p. 3 **Éthique** L'éthique de l'utilisation de l'eau douce / p. 5 **Entretien** Émile Shoufani / p. 8 **Transformations sociales** Un kit pour mieux comprendre le statut des migrants • Chine : 140 millions de migrants internes / p. 10 **Dossier Discrimination** Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale • 21 mars : journée de la sortie à l'UNESCO • Visages du racisme / p. 17 **Démocratie, gouvernance** Les intellectuels, la région des Grands Lacs et la culture de la paix • Conférence internationale démocratie et paix / p. 20 **Sciences sociales** Une nouvelle vision des rapports entre urbanisme et société • Villes, environnement et rapports sociaux hommes-femmes / p. 23 **Prix UNESCO** Prix Avicenne d'éthique scientifique / p. 24 Nouveautés • Agenda

→ monde. Mais le travail ne s'arrête pas là pour nous. Il nous faut maintenant faire en sorte que cette Convention, probablement la plus méconnue de tous les instruments internationaux, soit promue, connue et surtout appliquée. Pour notre part, le travail a déjà commencé et vous découvrirez le kit d'information que nous avons préparé (voir p.8).

J'ai souhaité consacrer le dossier principal de cette *Newsletter* à la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, célébrée pour la seconde fois à l'UNESCO le 21 mars 2003. Il y a deux ans, la Conférence mondiale de Durban avait en effet assigné un rôle particulier à l'UNESCO dans son Plan d'action. Il était donc utile de rappeler de manière visible et forte que si le racisme et la discrimination sont le lot quotidien de millions de femmes, d'hommes et d'enfants dans le monde il appartient à chacun – agences du système des Nations Unies, gouvernements, organisations de la société civile – de jouer pleinement le rôle qui lui a été assigné pour prévenir ou mettre fin à ce qui constitue une « réponse à la peur par la haine », comme l'ont rappelé les jeunes rassemblés au Palais de l'UNESCO le 21 mars 2003 (voir p.10).

Bioéthique, migrations internationales, racisme et discrimination, trois dossiers qui, avec la pauvreté extrême, sont partagés entre les agences et organisations du système des Nations Unies sans compétition ni rivalité. Et c'est la raison d'être du nouvel accord signé entre le Directeur général de l'UNESCO et Sergio Vieira de Mello, le Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, afin de rappeler que le partage des tâches est le meilleur moyen d'éviter une stérile duplication dans le travail.

Nous avons reçu de nombreuses réactions positives à la publication du premier numéro de notre *Newsletter*, mais également quelques critiques, et c'est une bonne chose car cela signifie que vous l'avez bien lue et c'est l'essentiel. Mon ambition avec cette publication est en effet de vous informer, de stimuler le débat, le partage de la connaissance sur les thèmes de travail du Secteur des sciences sociales et humaines. N'hésitez pas, continuez à réagir, car sans réaction des lecteurs, une publication perd sa vitalité.

Pierre Sané
Sous-Directeur général
pour les sciences sociales
et humaines



© Tous droits réservés

Newsletter de SHS est un bulletin d'information trimestriel qui présente divers aspects de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans le domaine des sciences sociales et humaines. Il est également disponible sous forme électronique (www.unesco.org/shs).

Les articles peuvent être reproduits à condition qu'ils soient accompagnés de la mention « reproduit de la *Newsletter* de SHS » en précisant la date et le numéro et, le cas échéant, le nom de l'auteur de l'article.
© UNESCO, 2003

Directeur de publication :
Pierre Sané
Responsable de rédaction :
Gillian Whitcomb
Assistants de rédaction :
Rosemary Wiltshire-Romero,
Simone Porges
**Conception graphique
et mise en page :**
Atelier Takavoir – Paris
Impression : UNESCO

L'éthique de l'utilisation de l'eau douce



© ZNYNK

L'éthique de la science et de la technologie est l'une des cinq priorités de l'UNESCO. En 1999, la COMEST a créé la Sous-Commission sur l'Éthique de l'utilisation de l'eau douce, un problème jugé crucial. Elle est présidée par Lord Selborne.

La gestion de l'eau reflète un large débat sur l'éthique sociale et plusieurs principes éthiques, notamment :

- *La dignité humaine*, car sans eau aucune vie n'est possible et en refuser l'accès revient à retirer la vie.
- *La participation*, car tous les individus, en particulier les pauvres, doivent être impliqués dans la gestion des ressources en eau qui doit inclure les problèmes liés à la pauvreté.
- *La solidarité*, car l'eau oblige les humains à ne jamais oublier de tenir compte de leur interdépendance en amont et en aval, la gestion intégrée y apportant la réponse directe.
- *L'égalité humaine* doit être assurée pour tous et de façon équitable.
- *Le bien commun*, car l'eau fait partie du patrimoine commun de l'humanité et le potentiel et la dignité humaine sont affaiblis lorsque cette ressource est mal gérée.
- *Une gestion responsable* de l'eau qui permet son utilisation de manière avisée.

Au lieu d'analyser une fois de plus les questions éthiques soulevées par la gestion de l'eau, la Sous-Commission sur l'Éthique de l'Utilisation de l'Eau douce a décidé d'identifier et promouvoir les meilleures pratiques concernant l'utilisation de l'eau. Trois principes fondamentaux ont ainsi été identifiés. Ils constituent le fondement des meilleures pratiques éthiques. Ce sont :

- *La transparence* : Tous doivent bénéficier et pouvoir utiliser les informations sur la gestion de l'eau qui sont disponibles dans le domaine public. Lorsqu'elles ne sont pas accessibles de manière compréhensible, l'une des parties intéressées risque de désavantager l'autre.
- *L'intégration* : Les politiques de gestion de l'eau doivent répondre aux intérêts de tous ceux qui vivent dans une région riche en ressources hydrologiques. Les intérêts des minorités, des pauvres et des autres populations désavantagées doivent être protégés.
- *L'autonomisation* : Faciliter la participation des habitants dans la planification et la gestion des ressources en eau ne se limite pas à leur permettre d'être consultés, mais aussi à leur donner la réelle possibilité d'influencer les gestionnaires.

Certes, il est difficile d'appliquer ces principes dans un grand bassin hydrologique ou dans une communauté urbaine. Néanmoins, deux autres pratiques permettent de résoudre ces problèmes, au moins en partie :

- *Le partenariat* entre différentes communautés ou groupes d'intérêts leur permettra de comprendre leurs besoins réciproques et d'utiliser, par exemple, des techniques d'autant plus adéquates et efficaces que les besoins locaux sont bien compris.
- *Cibler le niveau local* permet de résoudre efficacement des problèmes concrets.

➔ La COMEST

La Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) a été établie par l'UNESCO en 1998 en vue de conseiller l'Organisation sur son programme concernant l'éthique des sciences et des technologies. La Commission est composée de 18 membres nommés par le Directeur général pour un mandat de 4 ans. Le mandat spécifique de la COMEST est d'être un organe conseiller ainsi qu'un forum intellectuel où s'échangent idées et connaissances. Ainsi, elle doit détecter les premiers signes des situations à risque ; jouer le rôle de conseiller auprès des preneurs de décisions ; et promouvoir le dialogue entre les communautés scientifiques, les preneurs de décisions et le grand public.

www.unesco.org/comest

Des projets de développement réunissant à la fois les investissements et les techniques pour aider un milliard de personnes connaîtront un échec retentissant si un accès adéquat à l'eau douce, ressource indispensable à la vie, n'est pas offert.

Responsabilité à tous niveaux

Tous les usagers ont la responsabilité de comparer leurs pratiques à ces principes éthiques. Les institutions internationales, dont l'UNESCO, ont pour devoir d'assurer que leur expertise serve à promouvoir ces principes. Les gouvernements nationaux doivent garantir que ces pratiques éthiques soient intégrées à la gestion des ressources partagées de l'eau. La gouvernance doit être fondée sur des valeurs communes et les gouvernements doivent assurer que les références morales concernant ce qui peut ou non être fait sont socialement acceptées et qu'elles permettent de déterminer si, par exemple, le seuil de dommages sur les écosystèmes est acceptable ou non ; jusqu'où il est tolérable de perdre une partie de notre patrimoine ; quels effets l'utilisation de l'eau sur les consom-



→ mateurs en aval peuvent être autorisés... Les gouvernements ont la responsabilité d'assurer que des infrastructures favorisent le débat sur les valeurs morales partagées et leur mise en pratique.

Les législateurs spécialistes des problèmes de l'eau doivent assurer l'application efficace des régulations. Aucun secteur ne peut être favorisé sous peine de ne pouvoir mettre en pratique une politique éthique de l'eau. Les entreprises fournissant l'eau doivent rendre accessibles les comptes de leur gestion aux responsables des communautés et faire participer les utilisateurs à la gestion.

Si les scientifiques, les techniciens et autres responsables des transferts de technologie avaient résolu les problèmes les plus urgents, plus de deux milliards

d'humains bénéficieraient aujourd'hui d'équipements sanitaires de base. La communauté mondiale des chercheurs travaillant pour le développement a pour obligation morale de résoudre ces problèmes. Les programmes de transfert de technologie qui réussissent comprennent toujours une forte participation communautaire, encouragent les femmes à s'impliquer et suscitent chez les consommateurs la certitude que le programme leur appartient et qu'ils en assurent la gestion, au moins en partie.

La COMEST a créé son propre réseau, en partenariat avec le Programme Hydrologique International (PHI). La mission de ce Réseau de Recherche sur l'Éthique des Usages de l'Eau (RENEW) consiste à « promouvoir l'engagement dans les questions éthiques soulevées

➔ RENEW

RENEW a pour vocation d'identifier et promouvoir les meilleures pratiques éthiques concernant l'utilisation de l'eau douce partout dans le monde. Ce réseau s'appuie sur trois bases : l'université nationale australienne à Canberra pour la région du Pacifique ; l'université de Bergen (Norvège) pour la région baltique ; Le Caire pour le monde arabe.

par leur utilisation durable et le partage équitable des ressources en eau douce à tous les niveaux, dans le traitement et la réponse aux urgences et désastres en relation avec l'eau ». ¶

John Selborne, Président de la Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'utilisation de l'eau douce, www.unesco.org/comest

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES : RÉSEAU DE BIOÉTHIQUE

Le projet de réseau régional de bioéthique s'est concrétisé lors d'une réunion organisée les 1er et 2 mai 2003 par le Bureau de l'UNESCO à Cancún, Mexique, en coopération avec l'Université des Nations Unies (Biola), la Commission nationale mexicaine de Bioéthique et le Réseau Latino-américain de la Génétique humaine.

Il s'agit d'établir un échange d'information et de développer la recherche sur des problèmes qui concernent particulièrement la région tels que le droit à la santé, l'éthique de la recherche sur les populations désavantagées, l'accès à l'information, l'élaboration d'instruments juridiques, et l'éducation en bioéthique. ¶

Alya Saada, a.saada@unesco.org

URUGUAY, CHILI, ET ARGENTINE: SESSION INTERPARLEMENTAIRE

Le second séminaire interparlementaire de bioéthique à la Chambre des représentants de l'Uruguay a eu lieu le 28 mai. Organisé conjointement par la Chambre des représentants et l'UNESCO, l'événement a rassemblé les membres des Parlements argentin, chilien et uruguayen ainsi que les membres de la Commission de Santé publique de l'Uruguay, des magistrats, des scientifiques, des sociologues et des spécialistes en bioéthique. ¶

Manuel Bernales,
www.unesco.org.uy

LE COMITÉ INTERNATIONAL DE BIOÉTHIQUE À L'ELYSÉE

Les trente-six membres du Comité International de Bioéthique (CIB) de l'UNESCO et le Directeur général de l'Organisation, M. Koïchiro Matsuura ont été reçus, le mardi 13 mai 2003, par le Président de la République française, M. Jacques Chirac. Le Président de la République française a rappelé son engagement personnel en faveur de l'élaboration d'un instrument international sur la bioéthique qui constituerait un « socle éthique commun » garantissant le respect de la dignité et des droits de l'homme face aux avancées des sciences et des techniques. Le Directeur général de l'UNESCO a ensuite dressé un bilan des actions du CIB qui fête cette année son 10^e anniversaire. Il a également rendu compte de

la création du Comité inter-institutions sur la bioéthique chargé de coordonner les actions des différentes institutions du système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et régionales dans le domaine de la bioéthique. ¶

DÉCLARATION: LE PROJET AVANCE

La réunion d'experts gouvernementaux chargés de mettre au point le projet de déclaration internationale sur les données génétiques humaines a eu lieu au Palais de l'UNESCO du 25 au 27 juin 2003. Le projet devrait être soumis pour adoption à la Conférence générale de l'UNESCO en octobre. ¶

www.unesco.org/bioethics

Émile Shoufani

Entretien

© J. F. Lefebvre



Arabe israélien, Archimandrite de l'Église grecque-catholique et curé de Nazareth, Émile Shoufani est directeur depuis 1976 du Collège Saint Joseph à Nazareth où il œuvre pour inclure les valeurs démocratiques et le dialogue au sein de l'enseignement. Son initiative « Mémoire pour la paix » (voir encadré) lui a récemment valu le prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2003.

En 2002, vous avez lancé le projet « Mémoire pour la Paix ». Comment en avez-vous eu l'idée ?

L'idée de ce projet est née de contacts que nous avons eus avec l'École Secondaire à Côté de l'Université à Jérusalem, LYADA, depuis 15 ans. Après l'Intifada nous nous sommes rendus compte qu'il y avait des questions beaucoup plus profondes à traiter que la simple discussion autour du conflit. Ce que nous voulions, c'était mieux comprendre l'autre. La Shoah s'est passée en Occident, mais elle a des répercussions sur notre vie quotidienne dans le Moyen-Orient. L'histoire juive n'est pas simplement une question du passé, elle est présente aujourd'hui à l'intérieur de tout le mouvement et de la réflexion du monde juif. Ce n'est pas suffisant d'apprendre dans les livres ou d'essayer de comprendre intellectuellement l'histoire juive et la Shoah. Il faut écouter les juifs dire quelle est cette histoire et quelle est son influence sur la société d'aujourd'hui et sur le vécu commun qui est le nôtre.

Ce voyage était avant tout un geste symbolique. À quoi a-t-il servi concrètement ?

L'élément constructif dans ce projet n'était pas simplement la visite à Auschwitz, qui était importante et symbolique en soi. C'était aussi toute la préparation et l'écoute qui ont précédé et qui nous ont permis d'apprendre l'histoire par la

« L'être humain doit être l'élément essentiel dans tous les conflits. C'est lui qui doit définir notre position. »

bouche des rescapés et des conférenciers juifs et surtout d'apprendre ensemble entre juifs et arabes. À travers ce processus il y a eu une très grande transformation dans la manière d'écouter et d'être présent les uns avec les autres. Et puis, on n'est pas la même personne quand on rentre d'Auschwitz. Le sentiment d'unité, de communion et de solidarité qui s'est manifesté lors de la visite, cette émotion et ces expressions d'humanité qu'on a pu sentir dans ce lieu d'inhumanité, a transformé les gens. Ils ont réalisé qu'il s'agit de mettre l'humain au centre de tout conflit. Toute cette éducation qui consiste à apprendre à connaître l'autre et à être à l'écoute, à prendre sur soi la responsabilité de l'autre, était pour moi très importante.

Pour les participants juifs qu'est-ce que ce voyage avait de particulier ?

La réaction que j'entends le plus souvent, c'est que le fait de s'être rendu à Auschwitz avec des arabes musulmans ou chrétiens c'était autre chose. Il y avait un sentiment de solidarité nouveau. Et puis, le fait de découvrir que l'ennemi potentiel est une construction de l'imaginaire était une libération pour nous tous.

Vous pensez que le voyage va avoir un impact ?

Oui, cela a déjà commencé. Les réactions dans la population ou dans les médias sont très positives sur le plan israélien et international. Il y a une volonté de continuer cette expérience et de transformer les mentalités pour arriver à un nouveau regard sur toute la société, au lieu de continuer simplement à chercher des solutions politiques au conflit.

L'année dernière, vous avez lancé un Appel dans lequel vous dites qu'il faut un dialogue « dégagé de toutes les suspicions accumulées » au cours des dernières générations entre juifs et arabes. Qu'entendez-vous par cela ?

Aujourd'hui, nous vivons dans l'ignorance totale les uns des autres. Ce qui est mis en avant, c'est le conflit avec ses souffrances et ses leurre. Il y a coupure de relations et de langage : on ne se comprend plus. L'idée que l'autre va me tuer si je ne le tue pas, c'est-à-dire que pour continuer d'exister je dois tuer l'autre, est la plus grande suspicion qui existe aujourd'hui. C'est parce qu'on s'ignore et que le dialogue n'a jamais existé en dehors des armes que cette idée continue à nourrir le conflit.



➔ **À votre avis, peut-on mettre sur le même plan la Shoah et les souffrances du peuple palestinien?**

Je ne sais pas d'où vient cette idée de vouloir toujours comparer la souffrance. La souffrance est un lieu commun de l'humanité entière. L'idée de vouloir se comparer pour dire « je suis beaucoup plus victime que toi », cette lutte à l'intérieur des cercles de la mort et de la violence qui montre que même dans la souffrance nous voulons être les premiers, n'a pas de sens. La Shoah est une chose différente dans la mesure où elle est fondée sur une idéologie et une méthode d'extermination de tout un peuple quel que soit l'endroit où il se trouve. C'est l'idéologie derrière l'extermination du peuple juif – et non pas simplement les méthodes utilisées – qui rend la Shoah inhumaine.

En quoi la participation de personnes d'autres pays peut-elle contribuer à la paix dans cette région ?

La question du conflit en Israël et Palestine concerne le monde entier car c'est un lieu géographique et historique qui touche l'émotion spirituelle de tous les peuples. Nous voulons qu'il y ait un départ de dialogue entre les différentes communautés religieuses, ethniques et culturelles de par le monde. Les participants d'autres nationalités ont un rôle important à jouer dans la relation entre les différentes communautés dans leur pays. Ils doivent faire comprendre qu'on ne peut pas être pour ou contre, on doit être pour tous. Il s'agit de garantir la dignité de tous les peuples, leur droit à la vie et à la sécurité. L'être humain doit être l'élément essentiel dans tous les conflits et c'est lui qui doit définir notre position. Dans les conflits, on essaye toujours d'amener les gens à prendre position. Or, la prise de position par rapport au conflit israélo-palestinien n'a jamais rien apporté.

Vous dites aussi que ce conflit n'est pas un conflit religieux...

Ce n'est pas un conflit religieux entre l'islam et le judaïsme. C'est un conflit qui prend des références religieuses, et c'est là où il y a danger. En réalité, nous sommes devant une question de droit. Droit du peuple palestinien, droit du peuple juif, droit à la dignité et à vivre ensemble.

Votre philosophie repose sur l'idée que la diversité religieuse et culturelle est une source de dialogue plutôt que de conflit?

Cette diversité est une source de richesse qui va faire évoluer l'humanité, si on la considère non pas en termes de nationalisme, mais plutôt en termes d'appartenance. Nous appartenons à plusieurs mondes et il peut donc exister un lieu de partage. Les identités forment un lieu d'appartenance. Pour moi, c'est le lieu de mon être, mais aussi de mon devenir, puisque j'appartiens à tout ce monde. D'où l'Appel que j'ai lancé pour inciter les gens à mettre l'actualité à part. Éviter de parler de politique pendant un ou deux mois ne veut pas dire qu'on nie la situation. Cela signifie seulement que nous appartenons aussi à d'autres mondes.

➔ **Le projet d'Émile Shoufani « Mémoire de la Paix »**

Fin 2002, Émile Shoufani lance un Appel qui constitue le point de départ de son projet « Mémoire de la paix ». Cinq cents personnes de différentes nationalités et de toutes confessions confondues, dont environ 300 Israéliens arabes et Juifs, ont répondu à cet appel qui prépare un « pèlerinage » commun à Auschwitz-Birkenau en mai 2003. Cette initiative sans précédent est également soutenue par de nombreux intellectuels en Israël et ailleurs.

« J'appelle mes frères arabes à se joindre à moi pour accomplir ensemble un geste fort, gratuit et absolument audacieux. Sur ce lieu qui incarne l'atrocité du génocide, à Auschwitz-Birkenau, nous ferons acte de fraternité envers les millions de victimes... Cet acte de mémoire signifiera notre refus radical d'une telle humanité, il témoignera de notre capacité à comprendre la blessure de l'autre ».

« J'appelle mes frères juifs à comprendre que pour l'immense majorité du monde arabe et musulman, le conflit qui nous déchire n'est absolument pas d'ordre religieux, ni encore moins racial. Les Arabes ne sont pas les continuateurs de ceux qui voulurent jadis faire disparaître les Juifs en tant que Juifs. Héritiers comme eux de la foi d'Abraham, ils sont comme eux porteurs de valeurs lumineuses. »

« Ce détour par les abîmes les plus sombres de la mémoire de l'humanité ne peut relativiser en aucune façon les souffrances d'autres populations, en d'autres lieux et en d'autres temps. Il ne peut au contraire que nous renvoyer chacun à nos responsabilités du présent, et à notre vocation d'être humains en marche vers un "Vivre ensemble" ».

Par cette démarche, je ne néglige pas ma souffrance, ni celle de l'autre, j'essaie simplement de saisir, de l'intérieur, la réalité profonde de l'autre ou de l'être. Le dialogue inter-culturel et inter-religieux est l'avenir de l'humanité.

La démarche d'aller vers l'autre et d'accepter de partager sa souffrance est un moyen de mieux se connaître. Connaître l'autre, c'est se connaître.

Depuis dix ans on parle beaucoup de la notion de choc de civilisations. Qu'en pensez-vous ?

Je refuse ce terme. Je crois plutôt dans la joie des rencontres des civilisations. C'est une joie de pouvoir rencontrer l'autre, de voir qu'il est différent dans sa pensée, sa cuisine, sa manière de s'habiller ou dans sa religion, et de pouvoir partager sa culture. Pendant le voyage à Auschwitz, musulmans, chrétiens et juifs ont partagé leurs prières. Il y a une parcelle divine en l'homme qui peut être partagée à travers les différentes religions et qui rend la communion possible. Au lieu d'être prisonniers d'une même idée, de cette monotonie, la rencontre nous apporte une richesse. Aujourd'hui, le défi de l'humanité est le suivant: acceptons-nous la différence, la diversité des existences ou voulons-nous être tous les mêmes ? Et être les mêmes, c'est l'enfer.

Quels sont les faits importants de votre vie personnelle qui ont inspiré votre philosophie ?

En tant que Palestinien, j'ai vécu le drame d'être expulsé avec ma famille en 1948 et de perdre mon grand-père et mon oncle tués par l'armée israélienne. J'ai vécu cet épisode, ce drame, à travers l'esprit de pardon extraordinaire de ma grand-mère. C'était une femme très forte, guidée par sa foi et par l'idée de ne pas introduire la haine à l'intérieur de la famille. Contrairement aux idées reçues, le pardon n'est pas un service qu'on rend à l'autre : il permet de ne pas vivre dans la vengeance, mais en paix avec soi-même. C'est dans cet esprit que ma grand-mère m'a élevé. Quand je suis arrivé en France à 17 ans pour étudier la philosophie et la théologie, j'ai découvert la rencontre entre l'Orient et l'Occident, et j'avais l'impression de découvrir une grande richesse à laquelle j'appartenais. Cela m'a appris à mieux connaître mes propres racines orientales.

Lors de vos études, vous avez été introduit à la méthode non-directive. Comment a-t-elle influencé votre travail ?

Cette méthode, qui m'a beaucoup inspirée, consiste à développer une réflexion personnelle chez l'élève à travers le dialogue. Il ne s'agit pas de le faire réfléchir, mais de l'aider à découvrir et à exprimer ce qu'il est et ce qu'il pense à travers une démarche personnelle qui le transforme. La relation classique entre professeur et élève n'existe pas dans notre école. Il s'agit d'aller vers l'autre, vers celui qui apprend pour devenir lui-même lieu d'un enseignement qui n'est plus extérieur mais intérieur. Au lieu d'avoir des

connaissances, les connaissances deviennent personnelles. Nous essayons d'être et non pas simplement d'avoir quelque chose. C'est l'élément de réussite de notre école. Cette réussite ne se traduit pas simplement par les taux de réussite aux examens, mais par un dynamisme qui crée des êtres capables de produire des idées, des pensées et des initiatives nouvelles et qui peuvent être, autrement.

Comment réagissent vos élèves dans les moments d'intensification de la crise ?

Il faut toujours s'attendre à des réactions très vives, très violentes. Nous arrêtons les classes pour donner aux élèves la possibilité de dialoguer avec les professeurs. Il s'agit d'apprendre à exprimer le mal et la peur que nous vivons, d'essayer de faire en sorte que cette expression – au lieu de rester dans la violence – se transforme en réflexion et en responsabilité. L'éducation pour la paix porte sur la responsabilité. Il ne s'agit pas simplement de chanter la paix, mais de développer une réflexion et une responsabilité par rapport au conflit dont nous sommes des acteurs.

On utilise souvent le terme de la «paix impossible» en parlant du Moyen-Orient. Dans le contexte actuel, avez-vous l'espoir que cette paix dite «impossible» devienne réalité bientôt ?

Il y a eu des moments où nous avons tenu la colombe entre nos mains. Nous voulons la paix. Mais la paix est l'accord entre deux partis. Et dans ce conflit, les deux partis ne se connaissent pas. Il est impossible de faire la paix sans cette connaissance de l'autre qui, à elle seule, permet de comprendre les éléments nécessaires à l'établissement d'un dialogue et, à terme, d'arriver à une solution. Et des solutions, il n'y en a pas trente-six-mille: c'est la reconnaissance des deux peuples et des deux États, l'un à côté de l'autre dans un esprit de coopération, de paix et de droit à la sécurité et à la dignité. Sur cette parcelle de terre, il n'y a pas d'autres solutions possibles.

Vous dites en fait que la paix ne dépend pas tant de la volonté et des initiatives internationales, que de ce changement des mentalités ?

Tout à fait. D'ailleurs, c'est facile à constater. Aucune pression extérieure n'a jamais suffi à établir la paix. Il faut que les peuples se rencontrent. C'est là où il y a un travail immense à faire.

Vous avez reçu le Prix UNESCO de l'éducation pour la paix.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

C'est pour moi une reconnaissance de la part de la plus haute autorité en matière d'éducation, de culture, et de connaissance, qui me conforte dans l'idée qu'il faut poursuivre ce travail pour le dialogue. L'éducation doit être une priorité pour l'humanité. C'est elle qui enlève l'ignorance, source de la peur, source de la mort et du conflit. ¶

Propos recueillis par Jeanette Blom, j.blom@unesco.org

Un kit pour mieux comprendre le statut des migrants

↳ Des chiffres et des faits

- Aujourd'hui, **une personne sur 35** est un migrant international.
- **175 millions de personnes** vivent dans un autre pays que le leur, c'est-à-dire 3% de la population mondiale, soit l'équivalent de la population du Brésil ou de l'Indonésie.
- Près de **100 millions de migrants** vivent en Europe occidentale et en Amérique du nord.
- Les **pays qui ont ratifié** la Convention accueillent quelque 4,5 millions de migrants, mais ceux-ci ne représentent que **2,6% de la totalité** des migrants dans le monde.
- **55% des migrants** vivent en Amérique du nord et en Europe occidentale.
- Les pays qui ont ratifié la Convention seront juridiquement tenus à la respecter.
- À ce jour, aucun pays occidental qui accueille des migrants n'a ratifié la Convention. ¶

175

millions
de personnes
vivent dans un autre
pays que le leur.

La Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2003. Dans un monde où 175 millions de personnes sont des migrants internationaux, cette convention constitue une avancée majeure pour la protection de leurs droits humains. C'est le résultat de treize années de mobilisation internationale depuis son adoption par l'Assemblée générale de l'ONU, le 18 décembre 1990.

Membre de son Comité de direction, la Section de la Migration internationale et des Politiques multiculturelles de l'UNESCO s'est amplement impliquée dans la campagne mondiale pour la ratification de cette Convention qui réunit d'autres organisations intergouvernementales, dont l'OIT, l'OIM, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) et diverses ONG.

Le surnom de cette Convention, « l'instrument le moins connu de l'ONU », illustre combien son entrée en vigueur provient de la méconnaissance de son existence. Afin d'améliorer le respect des droits humains des migrants et de mieux attirer l'attention sur cet outil juridique, la Section de la migration internationale de l'UNESCO a lancé une campagne médiatique. En collaboration avec les autres membres du Comité de direction, l'UNESCO a conçu et distribué auprès des médias un kit d'information expliquant les menaces pesant sur les migrants et leurs droits (également disponible sur le site de l'UNESCO, voir adresse plus bas).

Ce kit présente des informations sur la Convention elle-même et sur les tendances actuelles des migrations internationales. Outre les principes les plus importants sous-tendant la Convention et un résumé de ses articles, il expose les améliorations apportées aux droits des migrants et pourquoi le



© J. Mohr / UNESCO

nombre de ratifications de la Convention est resté jusqu'à présent très bas. En effet, bien que les États occidentaux accueillent plus de la moitié de tous les migrants dans le monde, à ce jour aucun n'a ratifié cette Convention. Ce kit mentionne donc aussi les craintes non fondées que cette réticence des États traduit. Expliquant à l'aide de faits et de chiffres pourquoi la migration constitue maintenant l'une des caractéristiques de la globalisation, il situe la Convention dans son contexte mondial et répond à des questions telles que : Pourquoi ces migrations ? Combien y a-t-il de migrants ? Pourquoi sont-ils vulnérables ? Quelles sont les différences entre migrants, réfugiés ou demandeurs d'asile ?

Ce kit contient aussi un glossaire. Les mots-clés et leurs définitions renvoient aux procédures légales relatives aux différentes conventions de l'ONU. Enfin, une liste de sources d'informations permet aux journalistes et à toute personne intéressée d'en savoir plus. ¶

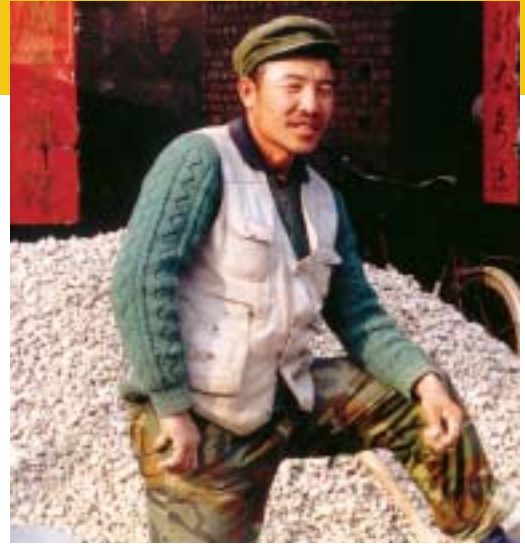
Paul de Guchteneire et Antoine Pecoud,
a.pecoud@unesco.org

Ce kit existe en anglais, français et espagnol sur le site : www.unesco.org/migration/convention

Chine :

140

millions de migrants internes



© Ariane Pelé

↳ La Convention

La Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille vise à garantir l'égalité de traitement des migrants et des nationaux. Elle ne crée pas de nouveaux droits pour les migrants mais stimule le respect de leurs droits humains, notamment ceux concernant leurs conditions de séjour et de travail, la liberté de pensée et d'expression, l'accès à l'information sur les droits de chacun, la liberté syndicale et le droit à des procédures légales équitables.

Elle stipule également que les migrants ont le droit de rester en relation avec leur pays d'origine, d'y envoyer de l'argent, d'y revenir en visite et d'y participer à la vie politique. Cette Convention est novatrice, car elle concerne tous les migrants légaux ou non. Sans pour autant encourager des politiques de migration plus libérales, elle souligne que les clandestins, comme tous les êtres humains, doivent être protégés grâce à leurs droits. Cette Convention constitue donc le traité international le plus complet en matière de migration. ¶

www.unesco.org/migration/convention

↳ Vingt-et-un pays

Le 1^{er} juillet 2003, la Convention avait été ratifiée par l'Azerbaïdjan, le Belize, la Bolivie, la Bosnie-Herzégovine, le Cap-Vert, la Colombie, l'Équateur, l'Égypte, Le Salvador, le Ghana, le Guatemala, la Guinée, le Mexique, le Maroc, les Philippines, le Sénégal, les Seychelles, le Sri Lanka, le Tadjikistan, l'Ouganda et l'Uruguay. ¶

La dernière décennie du xx^e siècle a été marquée par un déplacement massif de population en Chine. Le nombre de personnes qui ont migré a doublé de 70 millions en 1993 à 140 millions en 2000.

L'exode des travailleurs ruraux vers les villes et les secteurs non agricoles est un phénomène notoire du développement économique de la Chine, qui est apparu parallèlement à la transition d'une politique étatiste à une politique axée sur le marché à la fin des années 1980. Avec l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la situation déjà difficile à la campagne connaît une aggravation qui va contribuer à l'augmentation de la migration rurale-urbaine dans les années à venir: on estime que les niveaux urbains en Chine atteindront 45 % d'ici 2010 et 70 % d'ici 2050.

La principale raison de ce mouvement migratoire, surtout des campagnes vers les villes, est la recherche d'emploi. La plupart des migrants sont jeunes (70 % ont entre 15 et 35 ans) et n'ont en général qu'une instruction équivalant au niveau du collège. On remarque une nouvelle caractéristique du déplacement de population, celle de la migration familiale.

La forte migration procure aux villes une main-d'œuvre abondante et bon marché et joue un rôle important dans l'amélioration générale de la qualité de vie de la population urbaine. Et cependant, les travailleurs immigrés sont souvent

victimes de discrimination, de violation de leurs droits et d'exploitation sur leur lieu de travail. Les femmes, groupe le plus vulnérable, sont souvent confrontées à la violence. En bref, les migrants sont considérés comme des citoyens de seconde classe et jugés de la même manière que les immigrants étrangers – comme des non-citoyens.

Afin de traiter ce problème et d'y apporter des solutions concrètes, le Bureau de l'UNESCO à Beijing a lancé un projet dans huit sites pilotes au titre du Programme d'élimination de la pauvreté. Ce projet de recherche-action est destiné à réduire la pauvreté urbaine des migrants (des jeunes et surtout des femmes). Il a pour but d'octroyer une aide, des connaissances indispensables dans la vie courante, des compétences élémentaires, des services d'information, une formation professionnelle pour la défense des problèmes de migration, la conception d'une politique d'aide et, surtout, de renforcer la prise de conscience des migrants de leurs droits.

Un atelier rassemblant les huit sites pilotes s'est tenu à Shanghai du 16 au 18 juillet. Organisé par le chef du projet de SHS à l'UNESCO et son principal partenaire chinois, l'Institut de Sociologie de l'Académie chinoise des Sciences sociales, il a analysé la première phase du projet et a relancé son programme, retardé en raison de l'épidémie de SRAS. ¶

Ariane Pelé et Geneviève Domenach-Chich,
g.domenach-chich@unesco.org

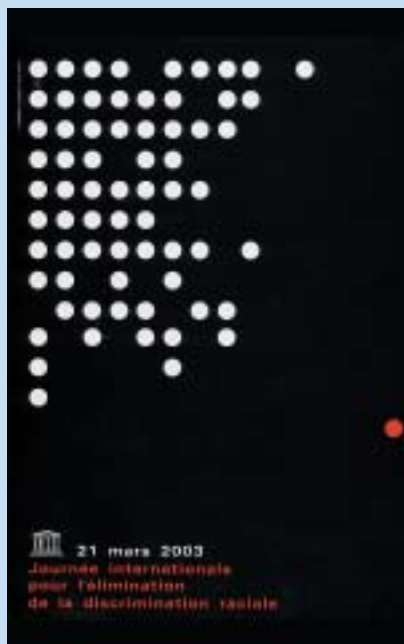
Dossier Discrimination



Le racisme, (...) fléau qui affecte toutes les sociétés, sans exception, [est] un facteur de conflit aux conséquences dramatiques et souvent incontrôlables. C'est ensemble et par une lutte sans relâche sur tous les fronts que nous pouvons combattre ces germes qui prennent naissance dans l'esprit des hommes, et qui s'épanouissent sur le terreau de la précarité économique, de l'exclusion sociale et du désespoir psychologique. »

Koïchiro Matsuura

extrait du message du 21 mars 2003



© Aude Perrier



© Tous droits réservés



Prix UNESCO-Madanjeet Singh

Le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence a été créé en 1995 grâce à la générosité de l'écrivain et diplomate indien Madanjeet Singh, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO. Décerné tous les deux ans et doté de 100 000 dollars us, il vise à développer l'esprit de tolérance dans les arts, l'éducation, la culture, la science et la communication. La lauréate 2002 de ce Prix est Aung San Suu Kyi (Myanmar). ¶

Pourquoi le 21 mars ?
Le 21 mars fut proclamé Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies, en commémoration de

ce jour de 1960 où, à Sharpeville, Afrique du Sud, 69 personnes furent tuées lors d'une manifestation pacifique contre les lois relatives aux laissez-passer imposés par l'apartheid.



La Jeunesse dit NON au racisme !

ASSEZ des lâchetés quotidiennes, des actes trop souvent impunis,
ASSEZ de subir en silence le racisme, les discriminations et les préjugés qui nous humilient,
ASSEZ des amalgames que le monde adulte fait peser sur nous et des médias qui les alimentent,
ASSEZ de notre société individualiste où règnent les plus forts par la force du poing ou de l'argent,
ASSEZ du communautarisme dans lequel on cherche à nous replier.
NOTRE LUTTE est courageuse, permanente, déterminée,
NOTRE LUTTE doit être entendue par tous, elle exige des actes de la part de ceux qui ont un pouvoir, quel qu'il soit,
NOTRE LUTTE dépasse notre cage d'escalier ; elle est mondiale car elle puise sa force dans l'indignation de tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine et aux droits de l'homme,
NOTRE LUTTE doit être universelle car elle passe par le dialogue, la volonté de rencontres et d'échanges interculturels.

Le racisme, c'est la réponse à la peur par la haine. Il faut la mettre hors la loi car peu importe la couleur, l'ethnie ou la religion, seule existe une même Famille humaine qui partage une même Terre.

À l'heure où certains utilisent la guerre pour servir leurs intérêts personnels et imposer leur impérialisme, à nous Jeunes, d'unir nos efforts pour éradiquer le racisme pour un monde plus humain, plus attentif à l'autre, bref un monde de **DIGNITÉ**, de **SOLIDARITÉ** et de **JUSTICE**. ¶

Les jeunes des clubs UNESCO, au Palais de l'UNESCO le 21 mars 2003.

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Les photos qui illustrent les pages 11 à 16 ont été prises par le photographe Charles Meyer lors du tournage du documentaire *South Africa: Beyond a Miracle*.

Le 21 mars 2003, l'UNESCO a célébré la Journée internationale pour la deuxième fois depuis la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue en 2001 à Durban (Afrique du Sud). Cette Conférence qui a marqué la troisième Décennie des Nations Unies pour la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (1993-2003) a défini un programme d'action commun.

Cette année, l'UNESCO a présenté au Siège, à Paris, un programme varié pour sensibiliser le public aux dangers du racisme, de la xénophobie et de l'intolérance qui progressent partout dans le monde. Les événements ont commencé par cibler la plus jeune génération. Il y a eu des ateliers qui ont encouragé l'expression artistique contre la discrimination et des réflexions sur le concept pseudo-scientifique de race et sur l'interprétation des images véhiculées par la publicité, les médias et les revues spécialisées.

Le programme a non seulement donné lieu à un échange intellectuel d'idées et d'expériences sur la lutte contre le racisme, mais il a aussi permis aux participants de témoigner de ce combat à travers l'art et l'image, afin d'abolir les préjugés qui servent à « justifier » les actes de discrimination.

La projection du documentaire *South Africa: Beyond a Miracle* a ouvert les festivités. Le film est l'exemple inspirant d'un peuple, humilié par l'injustice, qui choisit néanmoins la voie du pardon et de la réconciliation pour tenter de construire une société démocratique et multi-ethnique. Le film a été suivi d'une discussion avec Charles Meyer, producteur associé, et Son Excellence Madame Thuthukilé Skweyiya, Ambassadeur d'Afrique du Sud en France et déléguée permanente auprès de l'UNESCO.

La discussion en panel « Cités unies contre le racisme » a permis aux représentants de Nuremberg et de Saint-Denis, qui ont lancé la Charte européenne des droits de l'homme dans la ville, de discuter de leurs expériences respectives de lutte contre le racisme et la discrimination. Cet échange a été suivi d'un documentaire de la chaîne National Geographic, *Journey of Man*, qui utilise le témoignage de l'ADN pour démontrer l'origine commune de l'humanité et expliquer l'incroyable périple de nos ancêtres de l'Afrique vers le reste du monde.



© Charles Meyer

Une table ronde « Images et discrimination : reflets de la société multi-ethnique dans l'audiovisuel » a amené des comédiens, des artistes et des producteurs issus de minorités, ainsi que des journalistes et des personnes travaillant dans le secteur de l'audiovisuel, à réfléchir à la raison pour laquelle les minorités restent « invisibles » dans le paysage audiovisuel ou sont confinées dans des rôles caricaturaux, et à discuter des obstacles majeurs qui empêchent la réalisation d'un moyen d'expression audiovisuel plus représentatif de la diversité culturelle et ethnique de la société occidentale.

La célébration de la Journée internationale s'est achevée avec la pièce de théâtre *I had a Dream* (« J'ai fait un rêve ») jouée par la troupe française Amigrés. La pièce tente de déconstruire les préjugés raciaux enfouis en chacun de nous et d'exposer le discours discriminatoire que nous occultons souvent. Trois femmes – une Africaine francophone, une Arabe et une blonde – arrivent pour une audition où chacune est confrontée à de profonds malentendus culturels et à des clichés ethniques avant de réaliser finalement qu'en dépit de la vie très différente qu'elles mènent, elles ont un dénominateur commun : la solitude. ¶

Jun Mohorashi, j.mohorashi@unesco.org

21 mars : journée de la sortie à l'UNESCO

↳ Image et discrimination

L'audiovisuel nourrit généralement l'ambition de refléter la diversité des mœurs, des besoins et des préoccupations des citoyens. Mais, paradoxalement, le miroir de l'audiovisuel devient soudain opaque ou déformant quand il s'agit de refléter la réalité multiethnique des sociétés modernes. Malgré les bonnes intentions et les lois en vigueur, cinéma et télévision peinent encore à représenter convenablement la diversité ethnique et socioculturelle. Pire, quand elle apparaît à l'écran c'est souvent dans les faits divers, sous l'angle de problèmes sociaux ou par le regard biaisé de la culture dominante qui perpétue les stéréotypes.

Cette discrimination est d'autant plus difficile à comprendre que tout le monde reconnaît le rôle crucial de l'image dans la construction de l'identité individuelle et collective, indispensable à tout processus d'intégration dans une société multiethnique. De plus, désormais, une société qui assume sa diversité est celle qui est capable d'introduire ses minorités dans l'imaginaire collectif et accepte de les voir incarner à l'écran des valeurs positives auxquelles la majorité aspire.

Quelles sont les raisons de cette discrimination par l'image qui renforce les préjugés raciaux ? Quelles nouvelles politiques et stratégies sont à (re)définir par les pays ? Faut-il instituer une politique de discrimination positive pour favoriser un audiovisuel plus représentatif de la diversité ethnique et socioculturelle ?

Telles sont quelques-unes des questions débattues lors de la table ronde « Images et discrimination : reflets de la société multi-ethnique dans l'audiovisuel ». ¶

Ali Moussa Iye, a.moussa-ye@unesco.org



© Charles Meyer

« Le bien doit à tout prix vaincre le mal. Le mal ne peut pas complètement enfoncer le bien. Il faut que le bien émerge à un moment donné, mais cela exige de la tolérance, cela exige des sacrifices, cela exige de tenir bon! Il y aura sûrement un tournant décisif quelque part.

Et je me dis toujours: S'il y a eu des miracles autrefois, qu'est-ce qui empêcherait un miracle de se produire aujourd'hui? Si nous gardons en nous cet espoir et cette conviction, il y aura certainement un miracle pour nous. »

Miriam Dakile
Domiciliée à Soweto
Afrique du Sud, 1999

500 enfants et adolescents, originaires des banlieues françaises, se pressent au siège de l'UNESCO afin de participer à la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

« Il y a tant de nuances dans cette foule... »

Les gamins ont été regroupés dans la salle XI1 pour la distribution des badges. Ils sont ravis. Se retrouver aussi important l'espace d'une journée, ça n'est pas rien. L'une des filles est de type méditerranéen comme on dit, l'autre noire, comme on dit aussi. Deux des garçons sont grosso modo blancs et le troisième asiatique. Ce sera comme ça toute la journée. Il y a tant de nuances dans cette foule, qu'au bout d'un moment, le regard oublie de faire la différence. Un peu comme dans certaines toiles impressionnistes : mettez du bleu et du jaune côte à côte, avec du recul c'est l'œil qui fera le mélange : il ne verra que du vert.

Bruno Granozio, Délégué général de la Fédération Française des Clubs UNESCO remarque qu'ici, les minorités ethniques et les filles sont sur-représentées par rapport à la société française. Normal, ce sont les plus concernées par le racisme et l'exclusion. Quant aux filles, elles souffrent, en plus, de la discrimination sexuelle. Du coup, la minorité des filles de couleur est aujourd'hui majorité.

« Comment dire les choses ? »

Sara est originaire du Cap-Vert, Élodie du Sénégal, Anissa moitié d'Algérie moitié du Vietnam et Hélène de France, tout simplement. Elles disent qu'il ne faut pas trop se focaliser sur le stéréotype du Blanc raciste vis-à-vis du Noir. Le racisme, ça marche dans tous les sens et pour toutes les ethnies. Et c'est la même chose que le sexisme : une façon de nier l'autre, de le rabaisser. Pourquoi ? Question d'image véhiculée, par la pub et l'éducation, familiale et nationale. « Dans les livres de lecture, on dit encore que maman prépare un gâteau pendant que papa va travailler ! » s'indigne l'une. « Il faudrait que les garçons apprennent à se gérer seuls. Les mères ont souvent une lourde responsabilité » dit l'autre. « Mais la lutte contre l'exclusion n'est pas simple, soupire Sara. Dans certaines sociétés africaines, par exemple, la situation des femmes est inacceptable. Il faut la dénoncer bien sûr, mais sans que cela alimente le racisme. Alors, comment dire les choses ? »

Dans le hall, devant la salle XI1, c'est la récré. Pas vraiment l'ambiance feutrée du colloque sur l'allaitement maternel qui se déroule à l'étage au-dessus. Croissants dévorés, chocolats avalés, les jeunes s'éparpillent dans les ateliers auxquels on les a affectés.

Un emploi du temps de ministre

À Décrypter l'image, on tente de leur démontrer comment les manuels scolaires, la publicité et les médias ne cherchent qu'à les manipuler. Un peu approximatif, mais ils ont l'air d'apprécier. Les rares naïfs sont étonnés, les autres sont confortés dans leur défiance (Tout est pourri !). À l'art contre les discriminations, ils sont plongés dans la gouache et créent des affiches avec enthousiasme. Ne venez pas bavasser maintenant : ils sont trop occupés. L'atelier 3 rédige une déclaration sur le concept de race et les préjugés raciaux. À lire en public cet après-midi. En salle III on présente des matériels – livres, jeux, vidéos – réalisés par les clubs UNESCO. Ailleurs, une table ronde intitulée Villes Unies contre le racisme permet à des représentants de villes européennes d'exposer les actions qu'ils mènent. Comme c'est moins ludique, cela intéresse surtout les grands, 16 ans et plus. Ils disent que c'est étonnant de voir comment on peut combattre le racisme par l'urbanisme.

À l'heure du déjeuner, la tempête s'est apaisée, le calme un peu empesé de l'UNESCO a repris ses droits. Pas pour bien longtemps. De loin, on les entend revenir, et manifestement le déjeuner leur a redonné de l'énergie.

Un collègue chante des gospels. La salle comble se met à frapper dans ses mains. Ambiance bon enfant. On lit des poèmes sur la tolérance. On fait assaut de bons sentiments. Ça marche. On sent une véritable communion de l'assistance. Une fille dit « Assez de l'individualisme ! Non au communautarisme ! Ma lutte dépasse ma cage d'escalier... » Applaudissements fournis. Un garçon prend le micro. Sa commune l'acclame avant même qu'il se soit exprimé. Pas de communautarisme ? Dépasser la cage d'escalier ? Rien n'est simple.

Un petit air de manif, un petit air de fête, le temps s'écoule agréablement. Tout le monde est content. On annonce le film : *Histoire de l'homme*. L'auteur, Spencer Wells, est présent. Il est généticien et a refait le voyage par lequel nos ancêtres, partis d'Afrique, ont peuplé la planète. Passionnant. Pourtant, à droite, dans les premiers rangs, ça commence à chuchoter. Ça ne les intéresse donc pas ? En fait, d'où ils sont placés, les malheureux ne peuvent pas voir l'écran. Le son sans l'image ça lasse vite quand on a 12 ans et qu'on vous parle d'ADN, de marqueurs, etc. La lumière s'allume, le film est fini. Spencer Wells est prêt à répondre aux questions.

La suite, c'est une table ronde sur le thème de la discrimination dans l'audiovisuel. Ceux qui interviennent sont des adultes cette fois. Les représentantes des télé (France 2 et France 3) passent un sale quart d'heure. Curieuse ambiance : il y a ceux qui tentent de régler des comptes personnels et que l'on n'arrive pas à faire taire. Ceux qui tiennent des discours radicaux pleins de colère. Ceux qui en ont gros sur le cœur mais qui se demandent comment on peut



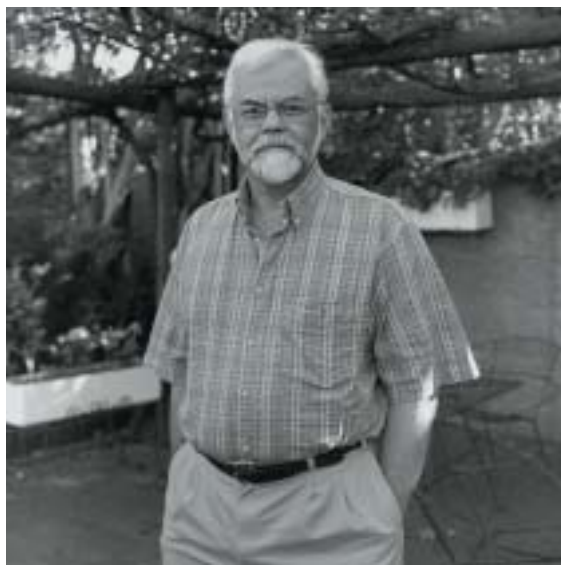
→ faire bouger les choses. Deux heures de débats intenses. On s'éloigne parfois du sujet. Il y a pas mal d'allusions accessibles aux seuls initiés. Mais peu importe. Des choses sont dites, beaucoup de choses, et certaines sont entendues.

« Transmettre aux petits »

À la fin de la journée, bilan. Des jeunes chipotent : « On répète ce que l'on sait déjà. Et il reste du boulot : les gens se coupent la parole au lieu d'écouter l'autre : c'est pas ça la tolérance ». Pourtant, en discutant, ils admettent que certaines actions, certains discours, bien adaptés aux plus jeunes, sont nécessaires. Eux ? Oui, ils étaient quand même contents d'être là. Le film était formidable et une fille dit que si elle l'avait vu à la télé, elle ne l'aurait pas cru. Tandis qu'ici... C'était aussi l'occasion de parler à d'autres. Et c'est rassurant de sentir que l'on n'est pas seul.

Finalement, peut-être qu'ils n'étaient pas là pour écouter, une fois de plus, ce qu'ils ont compris depuis longtemps, admettent-ils. La question, c'est « que faire » ? Le rôle des grands, c'est de transmettre aux petits. L'histoire du grand frère qui sert de modèle, dit un garçon. « Oui, mais comprendre, c'est pas un problème, dit un autre. Changer les choses, ça c'est une autre paire de manches ! » ¶

Jacques Girardon



© Charles Meyer

« Je pense que ce qu'a fait la Commission, c'est de créer un espace. Les gens qui ont souffert ont raconté leur histoire à la nation. La nation en a pris conscience. Cela signifie qu'aucun Sud-Africain ne pourra plus jamais dire : 'On ne savait pas'.

Ce n'est pas de la réconciliation, mais cela a permis de jeter les fondations sur lesquelles bâtir une société juste. »

Dr Charles Villa Vincencio
Membre de la Commission Vérité et Réconciliation,
Afrique du Sud, 1999

L'OHCHR ET L'UNESCO PRÉPARENT UNE PUBLICATION

L'Office du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (OHCHR) a tenu un atelier destiné à des éducateurs et des formateurs spécialisés, en coopération avec l'UNESCO, afin de développer des matériels didactiques pour une publication à l'usage des professeurs d'université, des jeunes chercheurs et des étudiants sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans ses formes contemporaines et de promouvoir la tolérance.

Quelque 150 participants ont assisté à l'atelier à Paris et onze experts ont présenté des analyses sur les problèmes du racisme et de la discrimination raciale en relation avec des thèmes spécifiques : l'éducation, la santé, le VIH/sida, les formes contemporaines de l'esclavage, l'emploi, la migration, l'administration de la justice, les médias et la discrimination sexuelle. ¶

Jun Morohashi,
j.morohashi@unesco.org

RÉUNION CONTRE LA DISCRIMINATION

Une réunion internationale (Osaka, Japon, 4-5 juin 2003) a rassemblé 20 experts de différentes régions du globe ayant mené des études sur la discrimination et le racisme ou ayant participé à des consultations régionales organisées par l'UNESCO ou l'Office du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme. L'objet de la réunion était avant tout de

faire une évaluation des études et de discuter des résultats des consultations régionales en vue de finaliser le projet de stratégie de l'UNESCO sur la lutte contre le racisme et la discrimination devant être soumis à la Conférence générale (octobre 2003).

La réunion était organisée par la Section de l'UNESCO chargée de la Lutte contre la discrimination et le racisme, en étroite coopération avec le Centre d'information de la région Asie-Pacifique sur les droits de l'homme (HURIGHTS, Osaka) et le Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme (IMADR). ¶ J.M.

FORUM ENTRE DEUX NATIONS

À l'occasion de la Journée internationale pour l'Élimination de la Discrimination raciale, le Bureau de l'UNESCO en Uruguay a organisé le premier Forum auquel ont participé deux nations contre la discrimination raciale.

« La Lutte contre le Racisme et l'Affirmation de l'Identité Régionale » a constitué le principal thème de discussion de ce forum tenu à Rivera (Uruguay) et Santana do Livramento (Brésil) pendant trois jours. Suivant la stratégie élaborée au cours de la Conférence de Durban, les participants représentaient des associations de descendants d'Africains et des peuples indigènes. Manuel Bernales (Bureau de l'UNESCO à Montevideo) a parlé des droits des minorités et de la lutte contre la discrimination. ¶

www.unesco.org.uy

Visages du racisme

Le racisme, c'est une théorie de la hiérarchie des races qui légitime la domination de la race supérieure sur les autres et justifie un ensemble d'actions et de comportements qui s'accordent avec cette théorie. La théorie a infligé à l'humanité ses tragédies les plus abjectes et n'est pas morte avec la mort scientifique des races.¹

Le rapport à l'autre

L'expérience intime du rapport à l'autre, faussé par le poids des préjugés, du mépris et de la haine, est au cœur du racisme. Frantz Fanon l'a très bien décrit et analysé en 1952 dans un livre fondamental intitulé « Peau noire, masques blancs ». Par exemple, « dans le train, il ne s'agissait plus d'une connaissance de mon corps en troisième personne, mais en triple personne. Dans le train, au lieu d'une, on me laissait deux, trois places. (...) J'existais en triple : j'occupais de la place. J'allais à l'autre... et l'autre évanescant, hostile mais non opaque, transparent, absent, disparaissait. La nausée... » Quelques lignes plus loin, le psychiatre-écrivain qui deviendra un maître à penser pour beaucoup d'intellectuels du tiers-monde, ajoute: « D'un homme, on exigeait une conduite d'homme. De moi, une conduite d'homme noir, ou du moins une conduite de nègre. » Amputé, confiné, rétréci dans son humanité, l'individu pris au piège du racisme est emporté dans un vaste jeu de miroirs, système complexe de représentations, où se jouent les catégories de sujet/objet, d'inférieur/supérieur, de maître/esclave, d'actif/réactif... Toutefois, ces schémas binaires portés et entretenus par le système colonial, institutionnalisés par le système d'apartheid en Afrique du Sud, sont-ils encore d'actualité après la chute de ces régimes ? À l'époque de la mondialisation, alors que les frontières locales, régionales et nationales sont censées s'estomper, est-il approprié de désigner le racisme comme un des fléaux de notre début de XXI^e siècle ?

C'est ce qu'a fait il y a deux ans la Conférence internationale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance en réunissant 170 États et un millier d'ONG à Durban en Afrique du Sud. Au-delà des illusions de totalité unifiée, engendrées par la globalisation économique et la révolution informationnelle, cette conférence

s'est prononcée majoritairement contre le phénomène massif et généralisé du racisme, qui divise les hommes aux quatre coins de la planète. Conférence oubliée avec les attentats du 11 septembre qui se sont produits trois jours après la clôture de ces travaux.

Toutefois, la déclaration qui en est sortie témoigne d'une réelle volonté de comprendre les différents visages du racisme aujourd'hui et de les combattre.

Un racisme « évolutif »

Tout d'abord, l'idée est clairement affirmée que le racisme n'est pas un phénomène éternel qui a toujours existé et qui existera toujours, comme s'il était dans la nature des hommes de s'opposer les uns aux autres en fonction de leur couleur, leur nation, leur ethnie et leur caste. Avec le racisme, nous avons bien affaire à une évolution des mentalités, inextricablement liée au développement économique des sociétés. Ainsi, les inégalités entre le Nord et le Sud, mais aussi à l'intérieur des pays développés, la pauvreté, la marginalisation, l'exclusion sociale, l'homogénéisation des cultures, sont autant de conditions qui génèrent des sentiments de frustration, d'insatisfaction, d'envie, de rivalité, de mépris, de haine. Le système économique actuel, en tant que vaste océan, dans lequel nous sommes tous embarqués, en tant que non-lieu, où le pouvoir est à la fois partout et nulle part, n'a-t-il pas précisément besoin du racisme, comme stratégie d'intégration différentielle ?

Mais, en même temps, le lien du racisme avec la structure économique ne doit pas occulter le fait que celui-ci évolue de manière autonome, indépendante, au gré des courants et contre-courants sociaux, économiques et culturels, qui situent l'homme tantôt dans un système de hiérarchie et de contrôle, tantôt dans un face à face avec sa propre liberté. Le racisme joue comme un « inconscient collectif », qui traverse et qui est traversé par l'histoire.

L'esclavage et la traite des esclaves, le colonialisme, le post-colonialisme, sont autant de phases tragiques du développement de la machine économique, qui n'ont fait que renforcer, accumuler et transformer les préjugés racistes, enfermant les individus dans des identités toutes faites, dans des images figées d'eux-mêmes, les privant de la confrontation essentielle avec leur liberté.

Ensuite, l'idée est sous-jacente dans cette déclaration de Durban que les visages du racisme changent dans notre monde post-moderne. Du racisme fondé sur des différences biologiques, on passe aujourd'hui à un racisme fondé sur des différences culturelles de traditions et de coutumes. Formes plus insidieuses de racisme, plus adaptées aux développements de notre monde unifié et unitaire, où il n'y a plus de dehors, où il n'y a plus d'extérieur. Ainsi, le système d'exclusion raciale de l'autre rejeté dans des contrées lointaines tend à se déplacer vers un système fluide, où les différences s'organisent selon une échelle hiérarchique.





« Il y a des actes d'une telle cruauté... des gens d'une telle méchanceté qu'il ne nous reste peut-être plus qu'à dire: "jamais, je ne pardonnerai cela". Il est tout aussi important pour nous, en tant que nation et en tant qu'individus, de ne pas nous enfermer dans la colère et d'être incapables d'atteindre au pardon, car si nous ne dépassons pas cela, alors le mal est victorieux et nous sommes encore les perdants.

« Le concept même d'amnistie a été dur à avaler. Très dur. Et pour que l'Afrique du Sud navigue sur cette route

très périlleuse, il nous a fallu comprendre que nous allions être au bord de la guerre civile et du carnage à côté duquel le Rwanda n'était qu'une réunion d'enfants de chœur. Et nous avons à prendre la décision de savoir si nous voulions mettre fin à toutes ces atrocités ou continuer ainsi pendant longtemps. »

Glenda Wildschutt
(et ses proches)
Infirmière psychiatrique
Membre de la Commission
Vérité et Réconciliation
Afrique du Sud, 1999

→ Ce qui n'empêche pas la brutalité des conflits et la radicalité des oppositions. On notera aussi l'apparition d'un racisme génétique, le regain d'antisémitisme, l'expansion de l'islamophobie, les liens avec le sexisme, les discriminations à l'égard des porteurs du VIH et à l'égard des handicapés.

La reconnaissance des victimes

Puis, l'idée est clairement formulée que la reconnaissance des victimes passe par l'affirmation de grandes entités. On en retiendra quelques-unes. Celle des peuples d'Afrique est particulièrement prégnante dans cette déclaration, qui reconnaît pour la première fois que « l'esclavage et la traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité », que les peuples africains et d'ascendance africaine ont été et sont confrontés à des tragédies cruelles, remettant en question leur existence à tous les niveaux. Qu'est-ce qu'être africain aujourd'hui, dans un monde qui ne laisse comme seule alternative que l'horreur et la désolation d'un côté pour ceux qui tentent désespérément de survivre, et l'intégration au modèle occidental d'un autre côté pour ceux qui tentent malgré tout de devenir des hommes entre soi-même et l'autre ?

Une autre entité très forte se dégage avec les non-ressortissants, les migrants, les sans-papiers, les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui montre bien que le racisme continue à être inscrit dans la structure politique des États.

Travail de mémoire et culture de paix

Enfin, la nécessité de favoriser le travail de mémoire et la culture de paix est fortement soulignée dans cette déclaration, ce qui engage particulièrement l'UNESCO. D'une part, le travail de mémoire concerne la capacité des États, des peuples, des communautés, à regarder en face leur passé douloureux, leurs conflits destructeurs, leurs plaies ouvertes, leurs responsabilités diverses, non pas pour s'enfermer dans le ressentiment, la culpabilité ou la vengeance, mais pour pouvoir continuer à vivre ensemble avec et au delà des déchirements multiples. D'autre part, la culture de paix s'impose comme un véritable dialogue entre les cultures, où le travail de traduction, de compréhension et de création est privilégié par rapport à l'ignorance, au mépris et à la dépossession, où chaque culture avec ses particularités, ses grandeurs et ses horreurs, est reconnue non pas comme un bloc homogène, unitaire, pur et indépendant, mais comme une multitude de croisements, de mélanges, de niveaux différents, participant au patrimoine universel mondial.

Tous ces axes de réflexion montrent que le combat contre le racisme est un des enjeux du XXI^e siècle, si l'on veut vraiment que la mondialisation rime avec le rapprochement des individus, des communautés et des peuples. ¶

Pierre Sané

1. Un groupe d'éminents experts réunis par l'UNESCO a élaboré en 1950 une Déclaration sur la race, suivie en 1951 d'une Déclaration sur la race et les différences raciales. Ces deux textes déclaraient que la différen-

tion biologique des races n'existe pas et rejetaient sans équivoque les théories de la supériorité raciale. Ils soulignaient, en effet, que la race n'est pas tant un phénomène biologique qu'un « mythe social ».

Les intellectuels, la région des Grands Lacs et la culture de la paix

La contribution des intellectuels à l'établissement d'une culture de la paix et de la démocratie dans la région des Grands Lacs : tel était le sujet de l'atelier de réflexion organisé du 26 au 28 mai 2003 à Bujumbura, Burundi. ¹

L'atelier a réuni d'éminents professeurs d'université du Burundi, de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, des parlementaires, ainsi que des membres de la société civile du Burundi. L'objectif était de faire saisir à ces derniers la mesure de leur responsabilité dans l'instauration de la paix et de la démocratie. Il s'agissait également de faire comprendre aux institutions nationales et internationales la contribution des intellectuels dans la réflexion et la mise en œuvre des processus de reconstruction politique, économique, sociale et morale dans les trois pays de la région des Grands Lacs. Ceci constitue la première étape de l'instauration d'une coopération institutionnelle entre les trois pays et la mise en application effective des orientations pouvant restaurer une paix et un développement dans la région, a affirmé M. Yacouba Sow, représentant de l'UNESCO au Burundi. M. Sow a aussi rappelé que la culture de la paix, qui constitue un des programmes prioritaires de l'UNESCO, est un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui traduisent le respect de la vie de la personne humaine et sa dignité.

Institution traditionnelles

Les premières communications présentées ont remonté l'histoire de la région pour mettre en lumière les institutions traditionnelles pouvant contribuer à une paix durable dans la région : l'*Ubushingantahe* au Burundi, le *Bugula* dans le Bushi (territoire de la région de l'Est de la RDC) et l'*Agacaca* au Rwanda. Bien que les participants aient constaté des difficultés à adapter les

modes traditionnels de résolution pacifique des conflits à des situations conflictuelles modernes, les débats ont montré que l'*Agacaca* au Rwanda s'est transformé en une juridiction moderne qui contribue à juger un certain nombre de crimes commis pendant le génocide de 1994. Au Burundi, l'institution d'*Ubushingantahe* (sages traditionnels) en cours de réhabilitation pourra jouer un rôle important dans la résolution des conflits modernes.

En RDC, le *Bugula*, dont le rôle de régulation de la société est toujours reconnu dans le monde rural, pourrait se moderniser et jouer un rôle dans le processus de rétablissement de la paix.

La deuxième journée a été marquée par une conférence de M. Elias Sentamba, Professeur de science politique à l'Université du Burundi. Il a analysé les enjeux de la transition démocratique à différentes périodes de l'histoire politique récente de la région des Grands Lacs en décrivant le passage de l'autoritarisme monopartisan vers une gouvernance multipartisane et la transition vers une paix durable, phase dans laquelle sont engagés les pays de la région. Il a également esquissé une projection sur les enjeux de la transition au-delà du partage du pouvoir.

Impact des conflits sur la vie intellectuelle

Le Professeur Luc Rukingama (actuel Ministre chargé de la Mobilisation pour la paix et la réconciliation au Burundi) a animé une conférence sur le thème « Impact des conflits sur la vie intellectuelle » mettant en lumière l'impact catastrophique des conflits sur la vie des populations de la région. Il a stigmatisé l'impact économique et social consécutif aux énormes destructions d'infrastructures de tous genres. Il a également rappelé l'impact du gel de la coopération internationale avec le Burundi qui a gravement entravé la

mobilité des enseignants et des chercheurs et tué dans l'œuf une série de projets initiés conjointement par des universités du Nord et du Sud. Cette situation n'a pas permis aux intellectuels de profiter des retombées positives de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les privant ainsi de nouveaux outils de travail et de recherche, de nouveaux moyens d'accès à la connaissance et à l'information.

M. Rukingama a conclu son analyse en invitant les intellectuels de la région à « rester debout, à se battre contre les intégrismes ethniques... ». Évoquant le rôle qu'ils peuvent jouer dans la reconstruction, M. Rukingama estime qu'ils devraient « reprendre conscience de leur responsabilité historique et jouer un rôle phare pour guider les populations sur le chemin de la paix ».

Ceci est d'autant plus justifié que dans cette région des Grands Lacs où « des centaines de milliers de personnes ont été emportées par le génocide sous le fallacieux prétexte de la libération politique » ce sont souvent les intellectuels qui ont abusé du peuple. « ...Les intellectuels devraient, de leurs idées, appuyer les opérations de désarmement, de démobilisation et de réinsertion qui sont envisagées ». En fournissant des planificateurs, des spécialistes en programmation, en gestion et exécution des projets et en développement communautaire, les intellectuels pourraient aider à la relance de l'économie et à la réhabilitation des sinistrés.

L'éducation représente, selon M. Rukingama, le facteur le plus déterminant dans le changement des mentalités, l'évolution sociale dans la culture de la paix et la stabilisation de la société. Comme la plupart des intervenants, M. Rukingama est revenu sur la nécessité de recréer « une solidarité sans faille



→ entre les pays de la région», de «consolider les économies à travers une coopération étroite entre ces mêmes pays à travers une intégration régionale à revigorer, ou, au besoin, recréer».

Pour une démocratie participative

Pour sa part, le Professeur Jean Bosco Hakizimana, de l'Université de Butare (Rwanda), a démontré dans sa communication combien les sorts du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Rwanda sont liés dans les meilleures comme dans les pires situations pour plaider en faveur d'une démocratie participative caractérisée par une unité et une coopération régionale étroite nécessitant la réactivation de la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs, une citoyenneté libre de s'exprimer et de s'établir où elle veut dans la région.

La communication du Professeur Otemikongo de l'Université de Lubumbashi (RDC) a jeté un éclairage sur les véritables enjeux qui sous-tendent les crises de la région des Grands lacs.

Au-delà des discours officiels des seigneurs de guerre qui parlent de libération des peuples, les enjeux économiques des pouvoirs en place, les politiciens qui se bousculent au portillon du pouvoir ainsi que les intérêts des puissances étrangères qui vendent leurs armes et qui cherchent des matières premières pour leurs industries sont les moteurs des guerres civiles incessantes que connaît la région.

À l'issue des travaux de l'atelier de réflexion, une série de recommandations ont été adoptées dont nous re prenons ici les plus pertinentes :

- Définir une politique d'éducation à la paix destinée à toutes les couches de la population des trois pays sans distinction et promouvoir la citoyenneté (par opposition à l'ethnisme, au tribalisme régional et à d'autres formes de division).
- Organiser des conférences régionales de paix.
- Encourager la mise en application dans la sous-région des législations en vigueur en matière de répression des crimes de génocide, des crimes de guerre, et des crimes contre l'humanité.

- Promouvoir l'éthique de la responsabilité chez les dirigeants de la région des Grands Lacs.
- Créer un réseau d'intellectuels de la sous-région appelé à mettre en application, de concert avec d'autres partenaires, les conclusions de l'atelier de Bujumbura.
- Arrêter un programme visant la promotion de la culture de la paix et d'autres valeurs chez les jeunes.
- Créer des centres de recherche sur les institutions traditionnelles de résolution pacifique des conflits de la région des Grands Lacs que l'UNESCO sera invitée à appuyer afin qu'elles puissent s'attaquer sans complexe aux conflits modernes.
- Encourager les femmes à s'investir dans l'éducation à la paix. ¶

Patrice Ntibandetse, p.ntibandetse@unesco.org

1. L'atelier était organisé par le Centre Régional de Recherche et de Formation pour la Paix, la Démocratie et le Développement (CREFOPAD)

et le Bureau de l'UNESCO à Bujumbura, avec le concours financier du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar.

UN CD-ROM POUR LA DÉMOCRATIE



L'UNESCO est chargée d'accomplir un travail de référence et de concertation sur le concept de démocratie appliqué à la diversité des situations et des cultures. Par conséquent, l'Organisation s'est donnée pour mission d'être « un forum transnational » offert à tous les chercheurs pour qu'ils se rencontrent et débattent. C'est fort de cette disposition que la section démocratie avait établi en 2001 un référentiel regroupant :

- Les résumés des actes des conférences, réunions, colloques et ateliers, organisés par l'UNESCO à

partir de 1990, pour promouvoir la démocratie dans les différentes régions du monde.

- La bibliographie par thème, par région, par pays et par ordre alphabétique des publications sur la démocratie.
- Le répertoire par pays des institutions qui travaillent avec l'UNESCO dans le domaine de la démocratie.

Ce référentiel est aujourd'hui présenté sous forme de CD-Rom. ¶

Romain Natoy

Pour obtenir un Cd-Rom gratuitement : dare@unesco.org

SÉMINAIRE À MEXICO SUR LA GOUVERNANCE

« Usages et limites du concept de gouvernance » : voilà sur quoi ont travaillé les participants d'un séminaire organisé par le Colegio de México, les 12 et 13 juin 2003, le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale de sciences politiques (Paris) et le Programme MOST. Les résultats des discussions seront réunis dans une publication. ¶

Germán Solinís, g.solinis@unesco.org

Conférence internationale démocratie et paix

Y-a-t-il une corrélation entre démocratie et paix ? La démocratie permet-elle d'éviter de prendre la voie de la guerre ?

Si on opte pour le choix démocratique tel qu'il était défini par Lincoln, « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple », peut-on baliser la route vers la sortie des conflits et le règlement des différends par le dialogue et la reconnaissance mutuelle ? Autant de questions posées lors de la conférence internationale « Démocratie et paix » (Beyrouth 2-3 juin 2003), co-organisée par l'UNESCO, le Panel international démocratie et développement (PIDD) de l'UNESCO, le Centre international des sciences humaines de Byblos* et le Ministère de la culture du Liban.

Cette réunion est la première d'une série de réunions internationales organisées sous l'égide de l'UNESCO, en collaboration avec le Panel international démocratie et développement (PIDD), dans le cadre des activités du Centre Byblos, où des spécialistes de renommée internationale sont invités à présenter leurs travaux. Ils débattent de sujets qui ont des liens directs ou indirects avec l'actualité et les événements qui secouent notre planète – par exemple dans la région des Grands lacs en Afrique, au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak. Ces questions sont abordées par des universitaires, des penseurs, des décideurs sous l'angle de l'apport de la démocratie à l'édification d'une paix durable sur des bases solides.

Une démocratie ? Quelle démocratie ? Ce qui est bon pour les uns est-il bon pour les autres ? Peut-on appliquer les

mêmes règles sur tous ? Peut-on appliquer en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient ce qu'on a réussi à faire en Europe ?

Ou devrions-nous chercher des applications différentes, qui respectent la spécificité de chaque contexte sans pour autant trahir les principes fondamentaux de la démocratie, à commencer par le respect de la liberté ? Voilà quelques-unes des questions adressées lors de la réunion de Beyrouth.

Articulés autour de trois axes – Démocratie et prévention des conflits, Démocratie à travers un conflit et Démocratie après un conflit – les débats étaient animés par M. Boutros Boutros-Ghali, président du PIDD, et par M. Pierre Sané, Sous-directeur général pour les sciences sociales. Parmi les nombreux participants fort actifs il faut citer M. Ghazi Aridi, ministre de la culture du Liban, M. Theodor Hanf, directeur de centre Byblos, trois membres du PIDD – Messieurs Nicolas Valticos, Alexis Vassiliev et Hisahi Owada – , M. Alain Caillé, directeur du groupe d'étude et d'observation de la démocratie, et M. Ghassan Tuéni, journaliste et écrivain libanais.

La promotion de la démocratie a un rôle clé au sein de l'UNESCO. Dans le préambule de l'acte constitutif de l'Organisation on peut lire que « la grande et terrible guerre qui vient de finir a été rendue possible par le reniement de l'idéal démocratique de dignité, d'égalité et de respect de la personne humaine... ». L'objectif de l'UNESCO est donc de faciliter l'éclosion d'une authentique culture démocratique, dans son travail pour bâtir la paix dans l'esprit des hommes. ¶

www.unesco.org/shs

* Voir la Newsletter 01 de SHS.

CAPITAL SOCIAL

Le IX^e colloque international sur le pouvoir local organisé par l'Université fédérale de Bahia (Brésil) a eu lieu du 15 au 18 juin 2003. Les discussions, auxquelles participait un représentant du Programme MOST, étaient structurées autour de l'approche du « capital social » face aux problèmes de gouvernance démocratique dans la politique territoriale et urbaine de cette région. ¶

[Germán Solinis, g.solinis@unesco.org](mailto:g.solinis@unesco.org)

FORUM D'ASIE SUR LA JEUNESSE

Le Conseil des étudiants de l'Université d'Assomption a accueilli le Forum d'Asie sur la jeunesse qui s'est tenu cette année du 20 au 26 mai. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a participé et s'est pleinement associé à cette réunion dont le thème était « Le développement – l'équation humaine. Investir dans la jeunesse pour un devenir durable ». Le débat s'est concentré sur la liberté d'expression, la technologie et l'éducation. L'UNESCO cherche à encourager et à renforcer la participation des étudiants universitaires dans les débats et les discussions sur des questions sociales qui ont un impact sur leur éducation, leurs communautés et le monde. Un compte rendu de cette réunion sera disponible prochainement. ¶

[Malama Meleisea, m.meleisea@unesco.org](mailto:m.meleisea@unesco.org)

Une nouvelle vision des rapports entre urbanisme et société

« L'urbanisme a-t-il une responsabilité à l'égard de la société ? » : tel est l'intitulé du colloque¹ tenu à l'UNESCO le 28 mai 2003, pendant lequel les participants se sont plus particulièrement penchés sur la problématique suivante : le choix entre différentes techniques urbaines influence-t-il l'évolution sociale des sociétés ?

Remise en cause des modèles urbains

Lors de sa communication intitulée « De la Charte d'Athènes aux grands ensembles », le Professeur Pitte, Président de l'Université de Paris-Sorbonne, s'est livré à une lecture critique de cette Charte de 1933 initiée par Le Corbusier, qui, selon lui, ne propose qu'une « solution passe-partout anti-géographique et désincarnée ». Appliquée dans le contexte d'urgence de l'après-guerre, ce document serait sous-tendu par l'idéologie utopique d'une société nouvelle. Ce à quoi il oppose l'impossibilité de changer l'homme par la ville : « l'homme a la ville qu'il mérite » conclut-il... Suite à ces propos, l'urbaniste M. Jean-Pierre Lefebvre a surenchéri, plaçant cette Charte à l'origine de la création des ghettos. À cette catastrophe urbanistique et sociale, il confronte divers projets d'aménagement de quartier respectant la diversité humaine ainsi que la mixité sociale, même dans un contexte où se conjuguent économie de marché, réglementation ministérielle contraignante, bureaucratisation et absence de subvention...

Projets urbains du Sud

Trois intervenants du Sud ont pris la parole, afin de faire connaître certains de leurs projets. M. Altum, représentant du Maire d'Istanbul, présenta tout d'abord le projet de réaménagement de la capitale turque dans lequel la question du tissu historique vise à faire d'Istanbul une capitale culturelle européenne. Puis, ce fut M. Nguélé qui, au nom de l'Ambassadeur du Congo en France, exposa le projet Brazza 2020 dont l'objectif est de corriger les disfonctionnements nés de l'histoire en promouvant un centre d'affaires qui soit aussi le lieu d'un brassage ethnique. Enfin, Mme Sy, Conseiller aux Affaires extérieures de la ville de Dakar et Son Exc. M. Ousman Blondin Diop démontrèrent que pour le Sénégal, « la bataille du développement sera gagnée à travers les villes » car, malgré le désarroi actuel des responsables municipaux face aux disfonctionnements de Dakar, la ville produit des richesses et fabrique également une citoyenneté.

Conditions d'un urbanisme accepté

À rebours de cet optimisme, M. Nicolas Jacquet, Délégué Interministériel à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale proposa une série de conditions qui, selon lui, pourraient mener à un urbanisme accepté :

- Prospectif et participatif, il doit proposer un équilibre entre les différents temps de la vie humaine.
- Une mobilité bien répartie entre centre et périphérie.
- Un équilibre entre les différentes fonctions de la ville (habitat, travail, loisirs).
- Un respect des principes de mixité sociale du Président Senghor.
- Un équilibre entre la ville et l'espace rural permettant l'épanouissement de réseaux de villes intermédiaires fortes face à la globalisation urbaine des capitales.

Le colloque s'est achevé sur la nécessité affirmée de créer des projets dynamiques de renouveau urbain où les projets d'image valorisante allieraient l'histoire, la modernité et la cohérence tant au niveau du tissu physique que du contexte socioculturel. ¶

Sandra Iché, Brigitte Colin, b.colin@unesco.org

COLLOQUE « ARCHITECTES DE L'URGENCE »

Le Secteur des sciences sociales et humaines a accueilli pour la première fois au siège de l'UNESCO, le 13 juin 2003, l'Assemblée générale de l'Association des Architectes de l'Urgence, soutenue par le Président de l'Union internationale des architectes, Jaime Lerner.

Depuis les inondations d'avril 2001 en France, cette ONG apporte une assistance technique et architecturale gratuite aux populations éprouvées par des catastrophes naturelles, technologiques ou humaines.

Elle intervient aussi bien en France qu'à l'étranger : Allemagne, Roumanie, Afghanistan ou encore Algérie

où l'Association des Architectes de l'Urgence Algériens vient d'être créée.

Soutenue par les Ministères français de la Culture et de l'Équipement, l'Assemblée générale de cette ONG a mis en avant la nécessité d'une mobilisation internationale et de la constitution d'un réseau ainsi que l'importance des actions de formation spécifique, destinée aux architectes mais aussi aux ingénieurs ou aux psychologues qui travaillent dans le domaine de l'action d'urgence. ¶

Brigitte Colin, b.colin@unesco.org

1. Colloque organisé par l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement de la Sorbonne ainsi que par la Délégation du Sénégal

auprès de l'UNESCO, et placé sous le parrainage de M. Jean-Louis Borloo, Ministre délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine.

Villes, environnement et rapports sociaux hommes-femmes

Le réseau MOST «Villes, environnement et rapports sociaux hommes-femmes» a organisé son VII^e atelier annuel en Roumanie et en Bulgarie du 23 au 30 mai 2003. Ce réseau oriente ses travaux sur les liens recherche-politique, à partir des analyses des rapports sociaux hommes-femmes liés à l'environnement et à l'urbain. Il est conduit par la Commission nationale suisse auprès de l'UNESCO (Comité de liaison MOST) et par le Programme MOST, grâce au soutien de la Coopération Suisse. Ces ateliers se sont souvent constitués en véritables carrefours intersectoriels de *gender mainstreaming*.

L'atelier s'est organisé en deux terrains de recherche : Bucarest (Zabrauti) et Sofia (Miladost). Dans les deux cas, une grande partie du temps a été consacrée à la visite de terrain et aux échanges avec les équipes locales de recherche. À Sofia, la visite de terrain s'est complétée d'une séance de discussion avec le maire de l'arrondissement, son équipe technique et des représentants d'habitants. Le problème de Zabrauti relève de l'habitat social des Roms victimes d'exclusions culturelles sociales et environnementales ; celui de Miladost, de la privatisation de l'espace public dans l'habitat.

La plupart des terrains abordent actuellement la question de la gouvernance urbaine et de la négociation entre les principaux acteurs impliqués. Il s'agit, autrement dit, d'intervention multi-actorale (femmes, relations hommes-femmes, etc.) dans la reformulation de politiques urbaines et de nouveaux mécanismes de planification territoriale. Le programme du réseau s'est donné comme objectif d'arriver à des résultats concrets, sous cette perspective recherche-politique en 2005.

Huit terrains composent ce réseau MOST : en Afrique : Ouagadougou (Burkina Faso) et Dakar (Sénégal) ; en Amérique latine : Buenos Aires (Argentine), São Paulo (Brésil), La Havane (Cuba) et Santo Domingo (République Dominicaine) ; en Europe de l'Est : Sofia (Bulgarie) et Bucarest (Roumanie). ¶

Germán Solinis, g.solinis@unesco.org
www.unesco.org/most

© R. Giling / Still Pictures



QUARTIERS DU MONDE : HISTOIRES URBAINES

ENDA Europe a organisé, avec l'appui de l'UNESCO (BSP et SHS), un séminaire de préparation au lancement du projet-pilote « Quartiers du monde : histoires urbaines » du 2 au 6 juin 2003, avec les futurs partenaires de villes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe. Ils ont travaillé sur des questions méthodologiques : cartographie sociale, recherche-action participative, et rapports sociaux hommes-femmes. ¶

Germán Solinis, g.solinis@unesco.org

AVOIR 20 ANS AUJOURD'HUI

Lancé en mai 2003 avec le Centre d'études de la région Asie-Pacifique de l'université de Beijing, le projet « Dialogue entre les jeunes de l'Asie de l'Extrême-Orient » vise à renforcer en Chine le dialogue entre les étudiants chinois, japonais et coréens grâce à une enquête auprès d'un millier d'entre eux sur leur préférences vestimentaires, leurs activités, leurs habitudes, ainsi que leur échelle de valeurs et leurs attentes.

Ces jeunes joueront un rôle important pour l'avenir de leur société. C'est pourquoi ce projet explore aussi la conscience qu'ils ont de leurs droits fondamentaux, de leurs obligations en tant que citoyens et leur compréhension des pratiques démocratiques. L'enquête porte aussi sur leurs souvenirs, leurs valeurs communes et leur compréhension de la notion de « civilisation de l'Asie-Pacifique ».

Les résultats de cette enquête seront analysés au cours de la Journée de la philosophie, célébrée par l'UNESCO le 20 novembre 2003, puis pendant un Symposium national qui se tiendra en février 2004, afin de préparer des recommandations destinées aux cadres politiques sur l'écart entre les valeurs et les comportements de la jeunesse et les décisions politiques. ¶

A. Pelé et G. Domenach-Chich,
g.domenach-chichh@unesco.org

UN SITE WEB AU SERVICE DES ÉTUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS

Pour donner aux étudiants les dernières nouvelles en sciences sociales et humaines, le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a désigné un enseignant chargé de recueillir le matériel pertinent dans les journaux, les magazines et les revues. Ces éléments d'information paraissent tous les deux mois sur le site Web du Réseau des écoles de sciences sociales de la région Asie-Pacifique (APSSNET) auquel appartiennent 215 écoles de 19 pays.

Pour encourager l'usage interactif du site, des concours d'écriture et de création de site ont été organisés. Un atelier régional a accueilli des professeurs d'informatique de quelques-unes des écoles affiliées et deux ateliers nationaux ont réuni des enseignants. ¶

www.apssnet.com/rushsap.htm

RÉGION ASIE-PACIFIQUE : L'UNESCO ET LES SCIENCES SOCIALES

En réponse à leurs demandes, SHS aidera le Cambodge, le Kazakhstan, la République démocratique populaire lao et le Myanmar à développer des programmes de sciences sociales dans des institutions d'éducation et de recherche. L'accent sera mis sur le développement des programmes et des ateliers de formation pour le personnel enseignant et les étudiants de troisième cycle. L'UNESCO a déjà reçu des

propositions de projet de la part d'individus et d'institutions qui seront évaluées en fonction des priorités régionales. ¶

Malama Meleisea,
m.meleisea@unesco.org

L'UNESCO ET LA CARICOM

Koïchiro Maatsura, Directeur général de l'UNESCO, et Edwin Carrington, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), ont signé un second protocole d'accord entre les deux institutions le 5 mai 2003.

Fondé sur la coopération préalable dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sciences naturelles, le nouvel accord englobe désormais les sciences sociales et humaines ainsi que la communication et l'information. Le résultat escompté des activités planifiées dans le secteur des sciences sociales et humaines est avant tout la participation accrue des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Composée de 15 pays, la CARICOM a été créée pour faciliter le développement économique et social de ses États membres et agir en tant que force fédératrice au sein des Caraïbes. ¶

www.unesco.org
www.caricom.org



PRIX AVICENNE D'ÉTHIQUE SCIENTIFIQUE

«**Tu te crois du néant et tu contiens l'univers**» (Avicenne).

Le Prix Avicenne d'éthique scientifique sera décerné pour la première fois au cours du dernier trimestre de l'année 2003. Du nom du médecin, philosophe et alchimiste du XI^e siècle, auteur de l'encyclopédique Canon de la médecine qui resta une référence scientifique jusqu'au XVII^e siècle, le Prix Avicenne d'éthique scientifique sera attribué tous les deux ans. Il a pour but de récompenser les activités d'individus et de groupes dans le domaine de l'éthique scientifique. Ces activités doivent être en accord avec la politique de l'UNESCO et avoir un lien avec le programme de l'Organisation dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies.

Le Prix, financé par la République islamique d'Iran, comprend une médaille d'or à l'effigie d'Avicenne, un certificat, une somme de 10.000 dollars des États-Unis

et un voyage scientifique d'une semaine en République islamique d'Iran, au cours duquel sont prévues des allocutions dans des réunions pertinentes, organisées à cette occasion par le Gouvernement de la République islamique d'Iran.

Le lauréat sera désigné par le Directeur général de l'UNESCO sur la recommandation d'un jury international. Lors de sa 165^e session, le Conseil exécutif a souligné que «la création du prix contribuera de façon significative à renforcer la sensibilisation internationale et à mettre en évidence l'importance de l'éthique dans le domaine scientifique.»

Teresa Fuentes Camacho,
www.unesco.org/comest

RISS 176 : La mobilité durable

La mobilité, ainsi que les technologies et réseaux de transport dont elle dépend, figurent parmi les caractéristiques les plus notables des sociétés modernes. Par les ressources qu'ils consomment (des combustibles fossiles à l'espace physique), leurs effets directs et indirects sur l'environnement et l'organisation sociale (depuis la pollution jusqu'aux styles de vie), et leur profond sens culturel, mobilité et transport se situent sur les failles de tensions, de dynamiques et d'inégalités massives. La capacité qu'ont les systèmes démocratiques de produire des choix collectifs bien informés, qu'il s'agisse de réglementations ou d'infrastructures particulières ou de systèmes de transport dans leur ensemble, constitue un véritable test pour la démocratie. Pourtant, les sciences sociales se sont relativement peu intéressées au transport. Ce numéro constitue une tentative préliminaire de rééquilibrage. La balance des coûts et des bénéfices dans le secteur des transports a longtemps penché vers le mouvement toujours plus lointain et rapide de choses toujours plus nombreuses. L'idée d'une « mobilité durable » se démarque de l'approche traditionnelle en matière de planification des transports, dans laquelle le transport n'était qu'un besoin dérivé de la croissance économique, qui exigeait les infrastructures à même de le satisfaire. Désormais, se profile une approche qui se nourrit des faits pertinents, de l'évaluation des risques et des préoccupations démocratiques, et qui reconnaît les écueils d'une croissance débridée. ¶

John Crowley, j.crowley@unesco.org
www.unesco.org/issj

La Chine et la Revue internationale des Sciences sociales

Le 12 avril 2003, un débat s'est tenu entre chercheurs en sciences sociales, intellectuels, artistes et féministes sur « la transformation sociale et l'évolution de la relation entre les genres en Chine

aujourd'hui ». Des discussions passionnées ont porté sur la réapparition de la discrimination contre les femmes, l'influence de l'économie de marché sur l'emploi des femmes, la prostitution, la violence domestique et la « troisième personne » (la maîtresse) mentionnée dans les lois récentes sur le divorce. Ce débat a fait partie de ceux régulièrement destinés à promouvoir l'édition chinoise de la Revue internationale des sciences sociales publiée par l'UNESCO avec la participation de l'Académie chinoise des sciences sociales. ¶

Ariane Pelé et Geneviève Domenach-Chich,
g.domenach-chich@unesco.org

Des éloges pour Diogène !

Le journal international *Diogène*, publié par le Conseil international de philosophie et des sciences humaines (CIPSH) avec le soutien de l'UNESCO, vient d'être nommé parmi les meilleurs dans son genre par l'édition 2002 des *Journals of the Century*, publié par le Haworth Press. ¶

www.unesco.org/cipsh/fre/diogene.htm

Les sciences sociales dans le monde.

Ali Kazancigil et David Makinson (dir.).
Paris : Éditions UNESCO / Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001,
402 p., ISBN 92-3203816-1

Ce rapport, publié également en anglais, chinois et russe, a fait l'objet d'un article d'Yves Laberge, chercheur québécois, dans la revue *Études internationales*, un article dont voici un court extrait : « Le champ des sciences sociales est ici compris de la manière la plus large possible : de la santé publique aux sciences cognitives, de l'économie à l'environnement, sans oublier la démographie, la sociologie et l'éducation. (...) La principale particularité du présent rapport est de nous renseigner sur les pratiques des chercheurs dans les pays dont nous connaissons peu les habitudes de recherches : l'Afrique sub-saharienne, le Moyen-Orient, le Pacifique, l'Amérique latine. (...) [Il] devrait être lu par tout étudiant désireux d'entreprendre une

maîtrise ou un doctorat, et conviendra aussi à beaucoup de professeurs.

Cet excellent rapport comporte deux avantages importants : il permet d'abord aux chercheurs d'avoir facilement accès à un ensemble de bilans disciplinaires et régionaux présentés dans un style accessible et qui touchent à plusieurs aspects de la recherche actuelle. Il offre en outre une ouverture sur le caractère transitoire et subjectif de la recherche, en attirant plus particulièrement l'attention sur certaines mutations qui s'opèrent actuellement dans le monde universitaire et dans la sphère publique. »
Études internationales, volume xxxiv, n°2, juin 2003, p.301-303. ¶

Pour commander *Les sciences sociales dans le monde* : <http://upo.unesco.org/>

**SHS en ligne**

Le nouveau site web du Programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO est en ligne. Vous y trouverez différents sites thématiques présentant notre travail dans de nombreux domaines tels que l'éthique de la science et de la technologie – y compris la bioéthique – les droits humains, la philosophie, les questions de genre, la migration internationale, etc. Le site offre aussi l'accès aux nouvelles de SHS, le calendrier d'événements à venir, les services d'information, les publications, les prix UNESCO/SHS, et les sites web d'autres programmes de l'UNESCO. Nous vous invitons à visiter notre site et à nous écrire si vous avez des suggestions. ¶

www.unesco.org/shs

NOUVEAUX DIRECTEURS POUR SHS


**Division de l'éthique
des sciences et
des technologies (EST)**

M. Henk Ten Have (Pays-Bas) est titulaire d'un Ph.D. en philosophie et d'un doctorat en médecine de l'Université de Leiden. Il a été professeur d'éthique médicale au Centre médical universitaire de Nijmegen après avoir été pendant plusieurs années professeur de philosophie à l'Université de Maastricht. Il a publié de nombreux livres et articles dans les domaines de la philosophie et de l'éthique et est membre du Comité de rédaction de plusieurs revues nationales et internationales.


**Division de la recherche
et des politiques en sciences
sociales (SRP)**

M. Chaibong Hahm (République de Corée) est titulaire d'un M.A. et d'un Ph.D. en Sciences politiques de l'Université Johns Hopkins (États-Unis). Avant de prendre ses fonctions à l'UNESCO il était professeur au département des Sciences politiques de l'Université

de Yonsei (République de Corée). Il était également membre du *Presidential Commission on Policy Planning*. Auteur de nombreuses publications, sa recherche est essentiellement orientée vers la réinterprétation de la pensée et des politiques de l'Asie de l'Est, à travers l'éclairage des théories occidentales actuelles (théories politiques, économie politique, philosophie postmoderniste, etc.).


**Division des droits
de l'homme et de la lutte
contre la discrimination
(HRS)**

M. Eduardo Cifuentes Muñoz (Colombie) est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université des Andes. Jusqu'à son entrée à l'UNESCO il était Défenseur national du Peuple (*ombudsperson*), une fonction constitutionnelle en Colombie, après avoir été magistrat, pendant neuf ans, puis Président à la Cour constitutionnelle de son pays. Spécialiste en droit privé et droit constitutionnel, il a enseigné le droit pendant plus de 15 ans. Il entretient des relations suivies sur le plan international, essentiellement en Amérique latine et en Europe. ¶

AOÛT

7-8 août : Séminaire international *Gouvernance, démocratie et développement dans le cadre de Mercosur II*, organisé par UNESCO Montevideo et le CLACSO groupe Mercosur et intégration. Porto Alegre, Brésil. (shs@unesco.org.uy)

10-17 août : Congrès mondial de la philosophie sur le thème *La philosophie face aux problèmes mondiaux*, organisé par la Fédération internationale des sociétés de philosophie en partenariat avec l'UNESCO. Istanbul, Turquie. (m.shino@unesco.org)

18-23 août : Atelier sous-régional VIH/SIDA et les droits humains pour les jeunes. Yaoundé, Cameroun. (a.taftali@unesco.org)

20-22 août : Réunion sur la sécurité humaine en Amérique latine et les Caraïbes, organisée en coopération avec la Faculté latino-américaine des sciences sociales. Santiago, Chili. (m.goucha@unesco.org / g.abad@unesco.org)

SEPTEMBRE

1-3 septembre : Réunion du jury international pour le Prix Avicenne d'éthique scientifique. Paris, France. (t.fuentes@unesco.org)

7-10 septembre : Conférence publique et deux séminaires sur les aspects philosophiques et économiques du concept de pauvreté comme violation des droits humains. New Delhi, Inde. (a.kristiansen@unesco.org / m.shino@unesco.org)

8-9 septembre : Cérémonie de remise du Prix UNESCO de l'éducation pour la paix. La cérémonie sera précédée par une table ronde sur « La culture de la paix et les fondements de la réconciliation ». Paris, France. (m.goucha@unesco.org)

8-9 septembre : Réunion sur les Centres Historiques Régionaux : interrogations croisées sur la gestion et l'administration intégrale, la durabilité sociale et économique, le développement et la formation des ressources humaines et les facteurs d'inégalité en matière de développement dans les centres historiques d'Amérique latine et les Caraïbes. Quito, Equateur. (g.abad@unesco.org)

10 septembre : Entretiens du XXI^e Siècle : « Faut-il interdire le clonage humain ? ». Paris, France. (j.binde@unesco.org)

13 septembre : Les rencontres philosophiques sur le thème « Qui sait ? ». Paris, France. (j.binde@unesco.org)

17-19 septembre : Réunion sur la gouvernabilité des centres historiques : Modèles de gestion pour des projets opérationnels. La Havane, Cuba. (g.abad@unesco.org)

18-19 septembre : Séminaire sur *Gestion locale participative et complémentarité productive*, organisé par UNESCO Montevideo et la municipalité de Montevideo. Montevideo, Uruguay. (shs@unesco.org.uy)

OCTOBRE

20-24 octobre : Séminaire inter-universitaire sur *Le dialogue interethnique et interculturel et l'éducation multilingue comme facteurs de démocratisation au Kirghizistan et en Asie centrale*, co-organisé par la Commission nationale de la République kirghize pour l'UNESCO, l'Académie de Gestion de Bichkek et l'Université de Kirghizistan et d'Ouzbékistan. (x.castro-sardi@unesco.org)

27-31 octobre : Réunion annuelle du Conseil latino-américain de sciences sociales, organisée en coopération avec UNESCO-Havane et UNESCO-Mexico. La Havane, Cuba. (g.abad@unesco.org)

27 octobre - 1 novembre : Université d'été de MOST pour l'Amérique latine et les Caraïbes : *Le développement et la gouvernance locale*. Co-organisé par la Universidad Católica de Uruguay et l'UNESCO. Punte del Este, Uruguay. (p.deguchteneire@unesco.org / x.castro-sardi@unesco.org)

30-31 octobre : Première réunion de la Chaire UNESCO « Architecture et Paysage ». Paris, France. (b.colin@unesco.org)

NOVEMBRE

3 novembre : Symposium international : *La violence et ses causes : où en sommes-nous?* Paris, France. (c.maresia@unesco.org)

4-7 novembre : Séminaire international sur la décentralisation en Amérique latine. Puebla, Mexique. (g.abad@unesco.org)

6-7 novembre : Réunion sur le thème : *Enjeux de la mondialisation*. Paris, France. (g.solinis@unesco.org)

20 novembre : Journée de la philosophie à l'UNESCO. Des activités seront également organisées par des Commissions nationales et Bureaux régionaux de l'UNESCO. Paris, France. (m.shino@unesco.org)

24-25 novembre : Réunion informelle d'experts : *Éthique de l'économie : défis et stratégie pour l'UNESCO*. Fribourg, Suisse. (n.garabaghi@unesco.org)

28-29 novembre : Conférence internationale sur la sécurité humaine en Afrique. Organisée en coopération avec l'Union africaine. Addis-Abeba, Éthiopie. (c.maresia@unesco.org)